

**Monsieur Pascal Broulis, Président de la Conférence des gouvernements cantonaux,  
Maison des cantons, Speichergasse 6, 3000 Berne 7**

---

**Consultation – Ouverture de négociations relatives à un accord de coopération avec  
l'UE dans le domaine de la concurrence**

Monsieur le président,

Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel a bien reçu vos différents courriers concernant l'objet mentionné en titre et vous remercie pour l'élaboration du projet de prise de position.

Après examen du projet de lettre proposé, notre gouvernement peut s'y rallier. Il est en effet important que la Suisse et l'Union européenne puissent coopérer dans la lutte contre les effets nocifs des cartels ainsi que contre les autres restrictions de concurrence. Par ailleurs, cet accord ne vise pas à une harmonisation juridique et il ne devrait donc pas poser problème au niveau institutionnel.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce document, nous vous prions d'accepter, Monsieur le président, nos salutations distinguées.

Neuchâtel, le 24 novembre 2010

Au nom du Conseil d'Etat:

*Le président,*  
C.NICATI

*La chancelière*  
S. DESPLAND